

contraints de dire que nous sommes déçus de ce que la loi sur l'immigration elle-même n'ait pas été modifiée. On avait reconnu d'une façon générale, même au sein de votre gouvernement, que la loi devait être révisée et le Congrès notamment s'attendait qu'on modifie la loi et non pas le seul règlement. Nous demandons qu'on étudie sur-le-champ la possibilité d'apporter des modifications à cette loi qui, à bien des égards, laisse si clairement à désirer.

C'est à se demander pendant combien de sessions et d'années encore il faudra que des députés de chaque partie de la Chambre se voient obligés de faire de telles déclarations. Je ne crois pas que le ministre actuel ni aucun autre ministre ne nous ait jamais menti de propos délibéré. Quelle est donc cette chose sacrée qui empêche chaque ministre, si bien intentionné qu'il soit au départ, de réaliser cette révision? Tous ont répété la même chose: «Ne perdez pas patience, nous nous y mettons.» Sans vouloir jeter de l'huile sur le feu, j'exprime l'espoir d'attendre moins longtemps que les 35 ou 40 années qu'il a fallu au parti libéral pour présenter son régime de pension. L'heure est certainement venue de réviser la loi sur l'immigration selon les indications fournies si souvent et avec tant d'éloquence, depuis des années, par les porte-parole de tous les partis.

J'aimerais dire un mot des dispositions injustes qui subsistent dans la loi et dans le règlement. Je n'ai jamais pu comprendre comment les ministres arrivaient à faire des discours et à exprimer des sentiments si manifestement faux à propos de l'égalité et de la justice. J'ignore si le ministre se ferme tout simplement les yeux...

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Honte!

**M. Orlikow:** Le ministre de la Santé dit «Honte». Qu'il me soit permis de donner deux exemples. Il n'y a pas un ministre avec qui je me sois mieux entendu que le ministre actuel de la Justice. Le 23 septembre 1963, cet honorable représentant a prononcé un discours devant la collectivité chinoise de Vancouver; il a dit notamment:

J'ai été désolé des accusations d'ostracisme qui me sont parvenues. S'il existe des distinctions injustes dans le domaine de l'immigration, il faut les supprimer. Le véritable canadianisme n'admet pas de préjugé. Tous les citoyens sont sur un pied d'égalité tant pour les droits que pour les responsabilités, quelle que soit leur origine ethnique ou leurs croyances. C'est pourquoi j'ai à cœur d'éliminer les distinctions injustes et les préjugés.

C'est là une magnifique déclaration. Mais aujourd'hui son collègue annonce que, dans deux semaines, le programme d'amnistie, pour les Chinois entrés ici illégalement sera annulé. A mon sens, ce programme commence tout juste à produire des résultats. Je voudrais rappeler au ministre de la Santé que le seul

groupe qui sera touché, le groupe pour lequel ce programme a été mis au point, sont les Chinois; sans doute l'ancien ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration riait sous cape lorsqu'il prononçait son discours devant la collectivité chinoise.

Durant la dernière session, l'honorable député de Greenwood a soulevé la question d'un citoyen canadien d'ascendance chinoise né ici, Wayson Choy; il avait fait une demande pour émigrer aux États-Unis, qui l'avait rejetée à cause de son ascendance chinoise quoique, comme la plupart d'entre nous ici, il était né au Canada. Le premier ministre a fait la déclaration suivante le 28 octobre:

Tout d'abord, je tiens à préciser qu'en ce qui concerne la loi et la politique canadiennes, le gouvernement actuel, comme son prédécesseur, s'oppose fermement en principe et en pratique à tous préjugés raciaux.

Cela sonne très bien. Mais quiconque examine la loi et les règlements sur l'immigration verra tout de suite le ridicule des déclarations comme celles-là.

Je regrette de ne pas avoir mes dossiers avec moi cet après-midi... (*Applaudissements*)

**M. Knowles:** Il n'en a pas besoin.

**M. Orlikow:** Je ne puis que sourire aux applaudissements des honorables députés de ma droite. Ayant siégé ici du matin au soir, écoutant pendant bien des heures les radotages de ces honorables députés, je ne puis m'empêcher de sourire de leur confiance en ce que nous puissions collaborer pour faire progresser nos travaux. Soudain, ils s'attendent que le Parlement expédie ses travaux avec célérité et efficacité.

Le règlement actuel est destiné dans une large mesure à empêcher les gens de couleur d'entrer au Canada. Si les honorables vis-à-vis ne me croient pas, si le ministre pense que ce n'est pas vrai, je rappellerai que les gens qu'il doit convaincre, ce n'est pas nous qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre; il lui faut persuader non seulement des Chinois de Hong-kong, mais aussi convaincre et éduquer la grande majorité des sujets britanniques, citoyens du Commonwealth, qui vivent aux Antilles.

Comme j'allais le dire avant d'être interrompu sans ménagement, les premiers ministres de quelques-uns des pays antillais sont venus au Canada. Je parle de mémoire, monsieur le président, mais il me semble que nous avons reçu les premiers ministres de la Barbade, de la Trinité, de Tobago et des îles du Vent. Ils ont tous indiqué qu'il est presque